



**ACCEPTATION DES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT
DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE**

Mairie de TEULAT
2, route des Côteaux
81500 TEULAT

**Les règlements du Restaurant Scolaire et de la Garderie sont à conserver par la famille.
Le présent document est à retourner avec le dossier d'inscription, signé par les parents et l'enfant.**

Je soussigné(e).....

responsable légal(e) de l'enfant :

né(e) le , scolarisé(e) en classe de

reconnait avoir pris connaissance des règlements intérieurs 2022 – 2023 du Restaurant Scolaire et de la Garderie et m'engage à en respecter les termes.

Signatures :

Le représentant légal :

L'enfant :



**ACCEPTATION DES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT
DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE**

Mairie de TEULAT
2, route des Côteaux
81500 TEULAT

**Les règlements du Restaurant Scolaire et de la Garderie sont à conserver par la famille.
Le présent document est à retourner avec le dossier d'inscription, signé par les parents et l'enfant.**

Je soussigné(e).....

responsable légal(e) de l'enfant :

né(e) le , scolarisé(e) en classe de

reconnait avoir pris connaissance des règlements intérieurs 2022 – 2023 du Restaurant Scolaire et de la Garderie et m'engage à en respecter les termes.

Signatures :

Le représentant légal :

L'enfant :